

Rhône

Menace à l'ordre public, premier motif du placement en Centre de rétention

À quelques jours de l'examen en Commission des lois du "projet de loi pour contrôler l'immigration et améliorer l'intégration", deux députées de la majorité présidentielle du Rhône et de l'Isère ont voulu voir par elles-mêmes le quotidien des Centres de rétention administrative (CRA) de Lyon Saint-Exupéry.

« C'est que j'aime, c'est pouvoir confronter un texte de loi avec le regard de terrain des professionnels qui vivent la réalité au quotidien. » La dernière fois que Caroline Abadie, députée Renaissance de la 8^e circonscription de l'Isère, est venue au Centre de rétention administrative (CRA) de Lyon Saint-Exupéry c'était en 2018, au moment de la loi Collob sur l'immigration.

Environ 30 % sortent de détention

« Depuis les choses ont progressé. On a un nouveau CRA que l'on a financé. Cela a permis de doubler la capacité. On est passé aussi d'un séjour de 45 jours à 90 jours maximum. Un espace famille a été créé », explique la vice-présidente de la Commission des lois à l'Assemblée nationale.

Mais, ce qui a surtout évolué, c'est la typologie du public accueilli depuis août 2022. Date à laquelle le ministre de l'Intérieur, Gérald Darmanin, a donné des consignes aux préfets pour « améliorer » l'expulsion des



Les députées Sarah Tanzilli et Caroline Abadie ont pris le temps de discuter avec certains retenus comme ici dans un bloc du CRA 2 de Lyon Saint-Exupéry. L'homme retenu depuis 75 jours est demandeur d'activités et d'une prise en charge psychologique.

Photo Damien Lepetitgaland

délinquants étrangers en précisant que la rétention devait être destinée « prioritairement » aux étrangers en situation irrégulière connus pour troubles à l'ordre public, (appelés TOP dans le jargon policier).

Pour la Police aux frontières (PAF), il y a eu « un avant et un après ». Environ 30 % sortent de détention, principalement des hommes. Les deux CRA de la région Rhône-Alpes, situés aux abords de l'aéroport Lyon Saint-Exupéry, ont chacun une capacité théorique

de 140 places. Dans les faits, ils se rapprochent davantage des 110 chacun. « Il y a régulièrement des dégradations dont des incendies volontaires provoqués par les retenus, ce qui ne permet pas d'atteindre la capacité maximum », précise Amandine Tisserand, directrice zonale adjointe de la PAF de la zone sud-est (Auvergne Rhône-Alpes). Ses équipes font preuve quotidiennement d'adaptation face à un public de plus en plus violent, « à l'image de la société ».

Pour qu'un étranger puisse être reconduit à la frontière, il faut tout d'abord identifier son pays d'origine, ce qui n'est pas toujours une mince affaire pour les policiers qui mènent les investigations. Quand c'est le cas, l'objectif est d'obtenir un laissez-passer consulaire.

Sans accord du pays, le retour est impossible. La personne est remise en liberté, même si une obligation de quitter le territoire français (OQTF) a été prononcée. Dans la région, beaucoup d'étran-

gers sont originaires d'Afrique du Nord, des pays qui délivrent au compte-gouttes ces documents.

Les députées proposeront un accompagnement psychologique ou psychiatrique

Pour la députée Renaissance du Rhône Sarah Tanzilli, il s'agit d'une question de droit international et de relations diplomatiques qui ne relèvent pas des prérogatives du législateur français. « Il n'y a pas de solution miracle, il faut traiter ces questions au niveau européen », estime l'élue, qui milite en revanche pour qu'aucun mineur ne puisse passer par un CRA, même en compagnie de ses parents. Elle prône pour une assignation à résidence pour éviter tout traumatisme. Les deux députées estiment aussi qu'il est nécessaire d'apporter une formation spécifique aux policiers dans le climat compliqué dans lequel ils évoluent, « un milieu fermé mais pas carcéral ».

Elles sont aussi favorables à ce que l'on propose davantage d'activités aux personnes retenues qui peuvent rester jusqu'à 90 jours, même si la moyenne est d'une trentaine de jours. Elles proposeront dans la loi à ce qu'un accompagnement psychologique, voire psychiatrique puisse voir le jour dans les CRA. Des points qui seront débattus dès lundi à l'Assemblée nationale.

● Damien Lepetitgaland

Lyon

Opération anti Black Friday : Extinction Rebellion diffuse une odeur d'ail au centre commercial la Part-Dieu

Une odeur d'ail et de puerin d'ortie. Voilà ce qu'on a décidé de diffuser environ 70 activistes d'Extinction Rebellion (XR) dans une dizaine de magasins du centre commercial Westfield, dans le quartier de la Part-Dieu, depuis ce vendredi matin jusqu'à dimanche. À l'occasion du Black Friday, l'idée du mouvement international de désobéissance civile en lutte contre le dérèglement climatique est de « retourner les armes du marketing contre lui-même », à savoir « l'odeur » qui attire le consommateur dans les magasins, selon un représentant de XR, qui veut rester anonyme. À l'entrée du centre commercial de la Part-Dieu, un fort parfum de cannelle appâte en effet les passants.



Les militants d'Extinction Rebellion étaient 70 pour leur action. Photo Joël Philippon

« La plupart des clients et des vendeurs ne s'en sont pas rendu compte », confesse une porte-parole du groupe. « Le but est de faire ça incognito, que l'activiste passe inaperçu », ajoute un au-

tre.

« Rien n'interdit de puer en public »

Ainsi, dans le magasin Pull & Bear du centre-ville, ce vendredi, malgré la cinquantaine de personnes présentes, seules quelques-unes ont été indisposées - sans en identifier l'origine - par le liquide diffusé par un activiste pendant plusieurs minutes. Au niveau juridique, les militants estiment que la méthode profite d'un flou, dans le cas où l'un d'entre eux se ferait attraper par un vigile : « Trouble à l'ordre public éventuellement mais le risque est minime. Après tout, rien n'interdit de puer en public ! »

● O.P.

Villefontaine ● Des clients en voiture bloqués à la sortie de The Village

Elles avaient fini leurs emplettes en ce jour de Black Friday et allaient rentrer chez elles. Camille Barco et sa mère, Christelle, comme des centaines d'autres clients de The Village, à Villefontaine, sont restées bloquées un très long moment dans les travées du parking du centre commercial ce vendredi 24 novembre.

« La situation était presque dangereuse »

« On est rentrées dans notre voiture à 16 h 30 et nous venons de quitter les lieux, il est 19 heures, témoigne Camille. Le pire dans tout ça, c'est qu'on ne sait pas ce qu'il s'est passé : nous sommes allées à l'accueil, nous avons téléphoné, nous avons appelé la gendarmerie... Mais personne ne nous a rien dit, à part que la situation allait bientôt se fluidifier ». La Nord-Iséroise indique que les clients, énervés, ont beaucoup klaxonné, ou pris des sens interdits pour pouvoir s'en aller : « La situation était presque dangereuse. Bref, c'était vraiment n'importe quoi ». Comment l'expliquer ? Était-ce en raison d'une forte affluence due au Black Friday ?

L'affluence record conjuguée à des problèmes de circulation sur les axes aux abords du site

Nicolas Rudancic, directeur de The Village, contacté vendredi soir, indique que deux facteurs combinés expliquent ces difficultés : « On a connu une affluence record, ce qui témoigne des attentes des clients, et il y a eu des problèmes de circulation sur les axes routiers à proximité directe du site. C'est ce qui explique cette attente. Mais oui, ça a été un peu la course, c'est vrai ».

● Vincent Prod'Homme